

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je déclare ouverte la cinquième session ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Denis (17 H).

--o-o-o-o--

**COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE  
GRACE AUX DELEGATIONS**

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je vais tout d'abord vous faire passer le Registre des Délégations que vous m'avez données en vertu de la Loi de décembre 1970.

Voici le compte rendu des affaires traitées à ce jour :

**ARRETE No 473**

Pour la passation d'un contrat d'entretien entre la Commune de Saint-Denis et la S.E.M.A. (montant du contrat : 9 605,13 FF -NEUF MILLE SIX CENT CINQ FRANCS et TREIZE CENTIMES). 30/07/1984

**ARRETE No 474**

Pour la passation d'un contrat d'entretien entre la Commune de Saint-Denis et la S.E.M.A. (montant du contrat : 7 029,43 FF -SEPT MILLE VINGT-NEUF FRANCS et QUARANTE-TROIS CENTIMES). 30/07/1984

**ARRETE No 487**

Pour la passation d'un marché d'études avec la SOCETEM pour un montant de 41 064,22 FF TTC (QUARANTE-ET-UN MILLE, SOIXANTE-QUATRE FRANCS et VINGT-DEUX CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES). 30/07/1984

**ARRETE No 489**

Relatif au renouvellement du contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur VITRY, Gérant de l'immeuble (redevance mensuelle de 1 755 FF TTC -MILLE SEPT CENT CINQUANTE-CINQ FRANCS, TOUTES TAXES COMPRISES-). 30/07/1984

**ARRETE No 490**

Pour la passation d'un marché négocié avec la Société EPUROXY - OCEAN INDIEN pour l'équipement du puits de la Zone Industrielle du Chaudron - Nettoyage et restructuration du fond (montant du marché de : 168 592,25 FF TTC -CENT SOIXANTE-HUIT MILLE, CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE FRANCS et VINGT-CINQ CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES). 31/07/1984

**ARRETE No 495**

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.E.T.B. pour l'exécution des travaux de pose de points lumineux d'éclairage public dans les écarts (192 520 FF -CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE, CINQ CENT VINGT FRANCS). 06/08/1984

.../...

**ARRETE No 496**

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise LOMBARD Alain pour le ravalement de l'Ecole Primaire de Champ-Fleuri (montant du marché de : 133 235,50 FF TTC - CENT TRENTE-TROIS MILLE, DEUX CENT TRENTE-CINQ FRANCS et CINQUANTE CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES-). 06/08/1984

**ARRETE No 497**

Pour la passation d'un marché négocié avec Monsieur J.P. LEFEVRE pour le ravalement et la réfection des sanitaires des Ecoles Primaire et Maternelle du Brûlé (montant du marché de : CENT TREIZE MILLE, QUATRE CENT TRENTE FRANCS et SOIXANTE-DIX-HUIT CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES -113 430,78 FF TTC-). 06/08/1984

**ARRETE No 498**

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise RIVIERE Max pour la construction d'un bloc sanitaire à l'Ecole Maternelle de Bellevue à la Bretagne (montant du marché de : 96 019 FF TTC -QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE, DIX-NEUF FRANCS, TOUTES TAXES COMPRISES-). 06/08/1984

**ARRETE No 500**

Pour la passation d'un marché d'études pour la construction d'une Salle de Sports au Chaudron avec Monsieur Bertin LEBEIGLE (montant du marché de : 346 732 FF -TROIS CENT QUARANTE-SIX MILLE, SEPT CENT TRENTE-DEUX FRANCS-). 07/08/1984

**ARRETE No 502**

Portant réforme de matériels communaux. 08/08/1984

**ARRETE No 508**

Pour la passation d'un marché pour la construction d'une aire couverte d'activités sportives à Moufia avec l'Architecte J.D. DOUADY et le Bureau d'Etudes S.E.T.O.I. (montant du marché de : TROIS CENT TRENTE-ET-UN MILLE, SOIXANTE-TROIS FRANCS et QUARANTE-NEUF CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES -331 063,49 FF TTC-). 14/08/1984

**ARRETE No 509**

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SPIE-BATIGNOLLES pour l'amélioration du réseau électrique du secteur de Champ-Fleuri (montant du marché de : 181 434,20 FF TTC -CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE, QUATRE CENT TRENTE-QUATRE FRANCS et VINGT CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES-). 14/08/1984

.../...

**ARRETE N° 510**

Pour la réalisation d'un emprunt de 2 100 000 FF (DEUX MILLIONS, CENT MILLE FRANCS) pour la construction d'ateliers - relais à Chemin Finette I et à la Montagne - Saint-Denis. 17/08/1984

**ARRETE N° 510 bis**

Pour la passation d'un marché négocié avec la Société SAMAT pour l'installation du réseau téléphonique de la Foire - Exposition du Chaudron (montant du marché de : 199 788,75 FF -CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE, SEPT CENT QUATRE-VINGT-HUIT FRANCS et SOIXANTE-QUINZE CENTIMES). 17/08/1984

**ARRETE N° 512**

Portant ratification d'une convention passée avec l'Office National des Forêts (montant de la convention de : 9 200 FF -NEUF MILLE, DEUX CENTS FRANCS-). 17/08/1984

**ARRETE N° 513**

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SOBEA pour la réparation du circuit de refoulement des eaux traitées à la Piscine du Barachois (montant du marché de : 110 747,57 FF TTC -CENT DIX MILLE, SEPT CENT QUARANTE-SEPT FRANCS et CINQUANTE-SEPT CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES-). 17/08/1984

**ARRETE N° 514**

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise BOURBON PLASTIQUES (montant du marché de : 152 435 FF TTC -CENT CINQUANTE-DEUX MILLE, QUATRE CENT TRENTE-CINQ FRANCS, TOUTES TAXES COMPRISES-). 17/08/1984

**ARRETE N° 515**

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SOGETRAV (montant du marché de : 86 129,32 FF TTC -QUATRE-VINGT-SIX MILLE, CENT VINGT-NEUF FRANCS et TRENTE-DEUX CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES-). 17/08/1984

**ARRETE N° 516**

Relatif à la signature d'un contrat de concession de terrain entre la Commune de Saint-Denis et M. RICHECHOU Richelieu (montant du loyer d'occupation mensuel de : 300 FF -TROIS CENTS FRANCS-). 17/08/1984

**ARRETE N° 516 bis**

Relatif au paiement à Maître R. CHICAUD d'une note d'honoraires dans l'affaire JEANNE Michel c/ la Commune de Saint-Denis - Défense de la Commune devant le Tribunal d'Instance de Saint-Denis (montant des honoraires de : 2 000 FF -DEUX MILLE FRANCS-). 21/08/1984

**ARRETE N° 517 bis**

Relatif au paiement à la SCP CALON-GUICHET-BACHELIER d'une note d'honoraires dans l'affaire Commune de Saint-Denis c/ GAUD Maurice - Primes de technicité - Pourvoi devant le Conseil d'Etat (montant des honoraires de : 5 000 FF -CINQ MILLE FRANCS-). 21/08/1984

.../...

**ARRETE No 523**

Pour la passation d'un avenant no 1 au marché de la S.L.T.P. du 4 janvier 1984 pour la pose d'une conduite d'eau potable à Liaison Moulin à Vent à Sainte-Clotilde (1ère tranche). 23/08/1984

**ARRETE No 525**

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.R.T.P. pour des travaux de terrassements et de V.R.D. de la Salle Polyvalente de Moufia (montant du marché de : 216 571,86 FF -DEUX CENT SEIZE MILLE, CINQ CENT SOIXANTE-ET-ONZE FRANCS et QUATRE-VINGT-SIX CENTIMES-).  
24/08/1984

**ARRETE No 528**

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.I.R. pour des travaux de terrassement de la plate-forme du Gymnase de Moufia (montant du marché de : 338 525,99 FF TTC -TROIS CENT TRENTE-HUIT MILLE, CINQ CENT VINGT-CINQ FRANCS et QUATRE-VINGT-DIX-NEUF CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES-). 31/08/1984

**ARRETE No 578**

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.I.R. pour l'aménagement de la Zone Nord du Parc de la Foire - Exposition du Chaudron (montant du marché de : 313 327,29 FF TTC -TROIS CENT TREIZE MILLE, TROIS CENT VINGT-SEPT FRANCS et VINGT-NEUF CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES-). 12/09/1984

**ARRETE No 579**

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.I.R. pour la réfection du revêtement du Boulevard Doret - Tronçon compris entre la Ravine du Butor et la Rue Bois-de-Nèfles (montant du marché de : 316 915,38 FF TTC -TROIS CENT SEIZE MILLE, NEUF CENT QUINZE FRANCS et TRENTE-HUIT CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES-). 12/09/1984

**ARRETE No 580**

Pour la passation d'un marché de contrôle technique portant sur la conception et l'exécution de la Salle des Sports du Chaudron, à Sainte-Clotilde (montant du marché de : 60 000 FF TTC -SOIXANTE MILLE FRANCS, TOUTES TAXES COMPRISES-). 14/09/1984

**ARRETE No 581**

Pour la passation d'un marché négocié avec la SAMAT pour la fourniture et l'installation de quatre bornes - taxis en ville de Saint-Denis (montant du marché de : 198 703 FF TTC -CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE, SEPT CENT TROIS FRANCS, TOUTES TAXES COMPRISES-). 14/09/1984

.../...

**ARRETE No 620**

Relatif au paiement à Maître R. CHICAUD d'une note d'honoraires dans l'affaire JEANNE Michel c/ la Commune de Saint-Denis - Appel par la Commune de Saint-Denis du jugement rendu par le Tribunal d'Instance de Saint-Denis, le 9 juillet 1984 (montant des honoraires de : 5 000 FF -CINQ MILLE FRANCS-). 20/09/1984

**ARRETE No 628**

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau Informatique et Applications Techniques, pour la modernisation de la réparation du poste de refoulement des eaux usées du Barachois - Station de relevage du Quai Est (montant du marché de : 92 347,88 FF TTC -QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE, TROIS CENT QUARANTE-SEPT FRANCS et QUATRE-VINGT-HUIT CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES-). 24/09/1984

**ARRETE No 642**

Pour la passation d'un contrat d'entretien du matériel de lutte contre l'incendie des bâtiments communaux, avec les Etablissements MALAISE (montant du contrat de : 8 882,73 FF -HUIT MILLE, HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX FRANCS et SOIXANTE-TREIZE CENTIMES-). 25/09/1984